



VILLE DE PLOEMEUR  
MORBIHAN

Envoyé en préfecture le 26/05/2016  
Reçu en préfecture le 26/05/2016  
Affiché le **27 MAI 2016**  
ID : 056-215601626-20160526-DB2016051907-DE

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS  
DE LA COMMUNE DE PLOEMEUR

Séance Publique du  
Jeudi 19 mai 2016

**MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS**

**Etaient présents :**

Ronan LOAS, Teaki DUPONT, Antoine GOYER, Hélène BOLEIS, Patricia QUERO-RUEN, David DREGOIRE, Pascaline ALNO, Serge LECUYER, Michel ROUALO, Patrick GOUELLO, Dominique QUINTIN, Martine YVON, Dominique DAUGES, Bernard CLERGEON, Anne-Valerie RODRIGUES, Christelle CAINJO, Armelle GEGOUSSE, Philippe DONIES, Pierre-Yves CAINJO, Daniel LE LORREC, Irène BELLEC, Michel LE MESTRALLAN, Jean-Guillaume GOURLAIN, Sylvain BRITEL, Thierry LE FLOCH.

**Absents excusés ayant donné pouvoir :**

Isabelle LE RIBLAIR à Teaki DUPONT, Dominique SAURAY à Michel ROUALO, Jean-Luc MADEC à Serge LECUYER, Claudie LE BIHAN à Hélène BOLEIS, Katherine GIANNI à Philippe DONIES, Yolande ALLANIC à Jean-Guillaume GOURLAIN, Nolwenn DELALEE à Daniel LE LORREC.

**Absent :**

Loïc Tonnerre

Secrétaire de séance : Bernard CLERGEON

Présents : 25  
Absent : 01  
Pouvoirs : 07

**MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS**

Rapporteur : Teaki Dupont

Le Maire informe le conseil municipal qu'il convient de modifier le tableau des effectifs du personnel communal afin de prendre en compte les départs d'agents titulaires et l'arrivée de nouveaux collaborateurs et de faire coïncider les postes budgétés et les emplois pourvus.

Il convient de noter en particulier les éléments suivants :

**Filière administrative** : variation de l'effectif : -1

La variation s'explique par la suppression d'un poste d'agent en disponibilité depuis plus de 6 mois (Attaché territorial). A noter également, la nomination d'un attaché territorial suite à inscription sur liste d'aptitude au titre de la promotion interne à la direction aménagement urbanisme foncier ainsi qu'un avancement au grade d'adjoint administratif principal de 1<sup>ère</sup> classe au PAE/PU.

**Filière animation** : variation de l'effectif : -1

La variation s'explique par la mutation d'un adjoint d'animation de 2<sup>ème</sup> classe au CCAS. A noter également les avancements de grade de deux agents (adjoint d'animation principal de 1<sup>ère</sup> classe et animateur principal de 1<sup>ère</sup> classe) du service jeunesse.

**Filière culturelle** : variation de l'effectif : +1

La variation s'explique par la mutation interne d'un agent de la cuisine centrale (agent de maîtrise principal) à l'espace culturel (adjoint du patrimoine principal de 1<sup>ère</sup> classe) suite à un reclassement professionnel.

**Filière police municipale** : variation de l'effectif : +2

La variation s'explique par la création de deux postes de brigadier municipal pour suppléer l'absence pour mutation externe du chef de service de police (poste maintenu dans l'attente de la nomination d'un responsable) et d'un agent en disponibilité.

**Filière sportive** : variation de l'effectif : 0

A noter l'avancement d'un agent au grade d'éducateur des activités physiques et sportives de 1<sup>ère</sup> classe à la piscine

**Filière technique** : variation de l'effectif : -3

- l'avancement de grade d'un technicien principal de 1<sup>ère</sup> classe à la direction des services techniques ainsi que de 10 adjoints techniques principaux de 1<sup>ère</sup> classe,
- la création d'un poste de technicien principal de 2<sup>ème</sup> classe, responsable de la cuisine centrale suite au départ à la retraite prochainement de l'actuel responsable (la suppression du poste sera effective à la date de la radiation des effectifs),
- suite au départ à la retraite de trois agents (services communication, espaces verts et à l'éducation), une réorganisation des missions a permis de ne pas pourvoir ces postes,
- la mutation interne d'un agent de la filière technique dans la filière culturelle suite à un reclassement professionnel.

Le bilan s'établit ainsi qu'il suit :

Effectifs autorisés au 19 mai 2016 à la ville (agents titulaires):

- Postes budgétaires : 236 postes
- Effectifs pourvus : 225 agents
- Effectifs d'agents non titulaires : 56 agents

Vu le Code général des collectivités ;

Vu l'avis de la commission « finances, ressources humaines, » du lundi 9 Mai 2016 ;

Vu le rapport présenté en séance du Conseil municipal ;

**LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,**

- **APPROUVE** cette proposition de la modification des effectifs ci-jointe en annexe

***Délibération adoptée à la MAJORITE – 8 CONTRE (groupe de l'opposition)***



Le registre dûment signé.  
Pour extrait certifié conforme.

Ronan LOAS,  
Maire



Envoyé en préfecture le 26/05/2016  
 Reçu en préfecture le 26/05/2016  
 Affiché le **27 MAI 2016**  
 ID : 056-215601626-20160526-DB2016051907-DE

### TABLEAU DES EFFECTIFS AU 1<sup>ER</sup> JUIN 2016

SUPPRESSION DE POSTES		CREATION DE POSTES	
<b><u>Filière ADMINISTRATIVE</u></b>			
1	Rédacteur principal de 1ère classe		
1	Adjoint administratif principal de 2 <sup>ème</sup> classe	1	Adjoint administratif principal de 1ère classe
2		1	
<b><u>Filière ANIMATION</u></b>			
1	Animateur principal de 2 <sup>ème</sup> classe	1	Animateur principal de 1ère classe
1	Adjoint d'animation principal de 2ème classe	1	Adjoint d'animation principal de 1ère classe
1	Adjoint d'animation de 2ème classe		
3		2	
<b><u>Filière CULTURELLE</u></b>			
		1	Adjoint du patrimoine principal de 1ère classe
		1	
<b><u>Filière POLICE MUNICIPALE</u></b>			
		1	Brigadier de police municipale
		1	Brigadier chef principal de police municipale
		2	
<b><u>Filière SPORTIVE</u></b>			
1	Educateur des activités physiques et sportives principal de 2ème classe	1	Educateur des activités physiques et sportives principal de 1ère classe
1		1	
<b><u>Filière TECHNIQUE</u></b>			
2	Agent de maîtrise principal	1	Technicien principal de 1 <sup>ère</sup> classe
1	Agent de maîtrise	10	Adjoint technique principal de 1 <sup>ère</sup> classe
10	Adjoint technique principal de 2ème classe		
1	Adjoint technique de 1 <sup>ère</sup> classe		
14		11	
20		18	